



## Conférence générale

33e session  
Comité des candidatures

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Комитет по кандидатурам

# nom

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Nominations Committee

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
لجنة الترشيحات

## Conferencia General

33ª reunión  
Comité de Candidaturas

## 大会

第三十三届会议  
提名委员会

33 C/NOM/1

20 juin 2005

Original français

### Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE AINSI QUE DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET RAPPORTEURS DES COMMISSIONS ET COMITÉS

1. Conformément aux dispositions des articles 29, 35 et 48 de son Règlement intérieur et aux recommandations formulées par le Conseil exécutif au sujet de l'organisation des travaux de la 33<sup>e</sup> session (document 33 C/2) et suite aux recommandations du Conseil exécutif concernant l'élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale et des présidents des commissions et comités respectivement, la Conférence générale aura à pourvoir les postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale, ainsi que les postes de président, de vice-présidents et de rapporteur des commissions et comités<sup>1</sup>.
2. Le Bureau de la Conférence générale se compose du président, des vice-présidents et des présidents des comités et commissions de la Conférence générale (article 41.1 du Règlement intérieur de la Conférence générale).
3. Le Comité du Siègne, dont les membres ont été élus par la Conférence générale à sa 31<sup>e</sup> session a déjà élu son bureau<sup>2</sup>. Son président sera également membre du Bureau de la Conférence générale.
4. Par sa résolution 29 C/87 (1.22) la Conférence générale a décidé que les candidats aux postes de présidents des commissions seraient désignés par le Conseil exécutif au cours de la première session de la deuxième année de l'exercice biennal. C'est ainsi qu'ont été désignés, à la 156<sup>e</sup> session du Conseil, les candidats aux postes de présidents des commissions de la 30<sup>e</sup> session. Le Conseil exécutif, à sa 160<sup>e</sup> session, a décidé que le même calendrier serait appliqué pour la désignation des candidats aux postes de présidents des comités (160 EX/Déc., 6.1.2, paragraphe 5).

<sup>1</sup> L'article 48.1 du Règlement intérieur de la Conférence générale stipule que les comités ou commissions institués par la Conférence générale et dans lesquels tous les États membres sont représentés élisent un président, quatre vice-présidents et un rapporteur ; tel est le cas des commissions de programme (I à V), de la Commission administrative et du Comité des candidatures. L'article 48.2 stipule que tout autre comité ou organe subsidiaire institué par la Conférence générale et dans lequel seulement un certain nombre d'États membres sont représentés élit un président et, s'il y a lieu, un ou deux vice-présidents et un rapporteur ; tel est le cas du Comité juridique et du Comité de vérification des pouvoirs.

<sup>2</sup> Cf. article 39.2 du Règlement intérieur de la Conférence générale.

5. En application de ces décisions, le Conseil exécutif, à sa 171<sup>e</sup> session, a recommandé les candidatures ci-après à la Conférence générale :

Commission I	Mme B. MUKHERJEE (Inde)
Commission II	Mme G.-B. ANDERSSON (Suède)
Commission III	M. J. OSZLANYI (Slovaquie)
Commission IV	M. J. NUALART (Mexique)
Commission V	M. M. SHEYA (République-Unie de Tanzanie)
Commission administrative	M. M. BEDJAOUI (Algérie)
Comité des candidatures	Mme S. CAMPBELL (Jamaïque)
Comité juridique	M. P.-M. EISEMANN (France)
Comité de vérification des pouvoirs	M. D. NAJMAN (Serbie-et-Monténégro)

6. En ce qui concerne les candidatures aux postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale, le Conseil exécutif établira, à sa 172<sup>e</sup> session, les recommandations qu'il adressera à la Conférence générale. Ces recommandations paraîtront dans le document 33 C/NOM/1 Add.

7. Vu les recommandations formulées par le Conseil exécutif au sujet de l'organisation des travaux de la 33<sup>e</sup> session (document 33 C/2), la Conférence générale devrait procéder comme suit :

- (a) le Comité de vérification des pouvoirs, qui se réunit le premier jour de la session, sera informé par le Président du Conseil exécutif de la suggestion du Conseil concernant son président puis élira son président et, s'il y a lieu, ses vice-présidents et son rapporteur ;
- (b) de même, lorsque le Comité des candidatures se réunira, le premier jour de la session, il sera informé de la suggestion du Conseil exécutif concernant son président, puis élira son président, ses vice-présidents et, s'il y a lieu, son rapporteur ;
- (c) le Comité des candidatures sera alors informé des recommandations du Conseil exécutif concernant le poste de président et les postes de vice-présidents de la Conférence générale et de ses suggestions au sujet des autres postes. Le Comité formulera alors ses recommandations ;
- (d) le même jour, la Conférence générale, réunie en séance plénière, élira sur le rapport du Comité des candidatures son président et ses vice-présidents, ainsi que les présidents des cinq commissions de programme et de la Commission administrative ;
- (e) le Comité juridique se réunira le lendemain pour élire, sur le rapport du Comité des candidatures, son président et compléter ainsi le Bureau ;
- (f) les divers comités et commissions éliront leurs vice-présidents et rapporteurs à leur première séance ;
- (g) si, à l'occasion d'une élection, il se présente plus de candidats qu'il n'y a de postes à pourvoir, l'élection peut se faire au scrutin secret comme le prévoit l'article 97 du Règlement intérieur.

## ANNEXE

## PARTICIPATION AU BUREAU DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

ÉTATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'État a fait partie du Bureau
Afghanistan	4 mai 1948	3
Afrique du Sud <sup>1</sup>	4 novembre 1946	2
Albanie	16 octobre 1958	-
Algérie	15 octobre 1962	7
Allemagne <sup>2</sup>	11 juillet 1951	17
Andorre	20 octobre 1993	-
Angola	11 mars 1977	3
Antigua-et-Barbuda	15 juillet 1982	-
Arabie saoudite	4 novembre 1946	4
Argentine	15 septembre 1948	15
Arménie	9 juin 1992	-
Australie	4 novembre 1946	14
Autriche	13 août 1948	6
Azerbaïdjan	3 juin 1992	1
Bahamas	23 avril 1981	-
Bahreïn	18 janvier 1972	-
Bangladesh	27 octobre 1972	2
Barbade	24 octobre 1968	5
Bélarus	12 mai 1954	-
Belgique	29 novembre 1946	9
Belize	10 mai 1982	-
Bénin	18 octobre 1960	4
Bhoutan	13 avril 1982	-
Bolivie	13 novembre 1946	-
Bosnie-Herzégovine	2 juin 1993	1
Botswana	16 janvier 1980	1
Brésil	4 novembre 1946	19
Brunéi Darussalam <sup>3</sup>	17 mars 2005	-
Bulgarie	17 mai 1956	5
Burkina Faso	14 novembre 1960	2
Burundi	16 novembre 1962	4
Cambodge <sup>4</sup>	3 juillet 1951	-
Cameroun	11 novembre 1960	7
Canada	4 novembre 1946	14
Cap-Vert	15 février 1978	1
Chili	7 juillet 1953	9

<sup>1</sup> L'Afrique du Sud s'était retirée le 31 décembre 1956, puis est devenue à nouveau membre de l'Organisation le 12 décembre 1994.

<sup>2</sup> Depuis le 3 octobre 1990, la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne ne forment plus qu'un seul État dénommé République fédérale d'Allemagne.

<sup>3</sup> Brunéi Darussalam est devenu membre le 17 mars 2005.

<sup>4</sup> Avant le 3 février 1990, cet État était dénommé Kampuchéa démocratique.

ÉTATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'État a fait partie du Bureau
Chine	4 novembre 1946	17
Chypre	6 février 1961	-
Colombie	31 octobre 1947	5
Comores	22 mars 1977	1
Congo	24 octobre 1960	2
Costa Rica	19 mai 1950	6
Côte d'Ivoire	27 octobre 1960	6
Croatie	1er juin 1992	3
Cuba	29 août 1947	12
Danemark	4 novembre 1946	8
Djibouti	31 août 1989	-
Dominique	9 janvier 1979	-
Égypte	4 novembre 1946	15
El Salvador	28 avril 1948	2
Émirats Arabes Unis	20 avril 1972	2
Équateur	22 janvier 1947	10
Érythrée	2 septembre 1993	-
Espagne	30 janvier 1953	7
Estonie	14 octobre 1991	-
États-Unis d'Amérique <sup>5</sup>	4 novembre 1946	23
Éthiopie	1 <sup>er</sup> juillet 1955	5
ex-République yougoslave de Macédoine	28 juin 1993	-
Fédération de Russie	21 avril 1954	25
Fidji	14 juillet 1983	-
Finlande	10 octobre 1956	8
France	4 novembre 1946	32
Gabon	16 novembre 1960	6
Gambie	1 <sup>er</sup> août 1973	2
Géorgie	7 octobre 1992	-
Ghana	11 avril 1958	9
Grèce	4 novembre 1946	6
Grenade	17 février 1975	-
Guatemala	2 janvier 1950	7
Guinée	2 février 1960	4
Guinée-Bissau	1 <sup>er</sup> novembre 1974	1
Guinée équatoriale	29 novembre 1979	1
Guyana	21 mars 1967	2
Haïti	18 novembre 1946	1
Honduras	16 décembre 1947	7
Hongrie	14 septembre 1948	5
Îles Cook	25 octobre 1989	-
Îles Marshall	30 juin 1995	-
Îles Salomon	7 septembre 1993	-
Inde	4 novembre 1946	27

<sup>5</sup> Les États-Unis d'Amérique s'étaient retirés de l'UNESCO le 31 décembre 1984 puis sont redevenus à nouveau membre de l'Organisation le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

ÉTATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'État a fait partie du Bureau
Indonésie	27 mai 1950	2
Iraq	21 octobre 1948	9
Iran (République islamique d')	6 septembre 1948	10
Irlande	3 octobre 1961	-
Islande	8 juin 1964	1
Israël	16 septembre 1949	1
Italie	27 janvier 1948	19
Jamahiriya arabe libyenne	27 juin 1953	5
Jamaïque	7 novembre 1962	7
Japon	2 juillet 1951	25
Jordanie	14 juin 1950	9
Kazakhstan	22 mai 1992	1
Kenya	7 avril 1964	8
Kirghizistan	2 juin 1992	-
Kiribati	24 octobre 1989	-
Koweït	18 novembre 1960	3
Lesotho	29 septembre 1967	1
Lettonie	14 octobre 1991	-
Liban	4 novembre 1946	12
Libéria	6 mars 1947	4
Lituanie	7 octobre 1991	5
Luxembourg	27 octobre 1947	1
Madagascar	10 novembre 1960	5
Malaisie	16 juin 1958	3
Malawi	27 octobre 1964	1
Maldives	18 juillet 1980	-
Mali	7 novembre 1960	3
Malte	10 février 1965	-
Maroc	7 novembre 1956	9
Maurice	25 octobre 1968	2
Mauritanie	10 janvier 1962	2
Mexique	4 novembre 1946	13
Monaco	6 juillet 1949	1
Mongolie	1 <sup>er</sup> novembre 1962	2
Mozambique	11 octobre 1976	3
Myanmar <sup>6</sup>	27 juin 1949	-
Namibie	2 novembre 1978	1
Nauru	17 octobre 1996	-
Népal	1 <sup>er</sup> mai 1953	6
Nicaragua	22 février 1952	2
Niger	10 novembre 1960	3
Nigéria	14 novembre 1960	11
Nioué	26 octobre 1993	-
Norvège	4 novembre 1946	4
Nouvelle-Zélande	4 novembre 1946	10

<sup>6</sup> Jusqu'au 18 juin 1989, cet État était dénommé Union birmane.

ÉTATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'État a fait partie du Bureau
Oman	10 février 1972	7
Ouganda	9 novembre 1962	3
Ouzbékistan	26 octobre 1993	1
Pakistan	14 septembre 1949	14
Panama	10 janvier 1950	3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 octobre 1976	-
Paraguay	20 juin 1955	3
Pays-Bas	1 <sup>er</sup> janvier 1947	15
Pérou	21 novembre 1946	7
Philippines	21 novembre 1946	11
Pologne	6 novembre 1946	12
Portugal <sup>7</sup>	11 mars 1965	3
Qatar	27 janvier 1972	1
République arabe syrienne	16 novembre 1946	6
République centrafricaine	11 novembre 1960	3
République de Corée	14 juin 1950	4
République de Moldova	27 mai 1992	-
République démocratique du Congo <sup>8</sup>	25 novembre 1960	2
République démocratique populaire lao	9 juillet 1951	2
République dominicaine	4 novembre 1946	2
République populaire démocratique de Corée	18 octobre 1974	6
République tchèque <sup>9</sup>	22 février 1993	5
République-Unie de Tanzanie	6 mars 1962	5
Roumanie	27 juillet 1956	9
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord <sup>10</sup>	4 novembre 1946	19
Rwanda	7 novembre 1962	1
Saint-Kitts-et-Nevis	26 octobre 1983	-
Saint-Marin	12 novembre 1974	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	14 janvier 1983	-
Sainte-Lucie	6 mars 1980	3
Samoa	3 avril 1981	-
Sao Tomé-et-Principe	22 janvier 1980	2
Sénégal	10 novembre 1960	5
Serbie-et-Monténégro <sup>11</sup>	20 décembre 2000	1
Seychelles	18 octobre 1976	-
Sierra Leone	28 mars 1962	2
Singapour <sup>12</sup>	28 octobre 1965	-

<sup>7</sup> Le Portugal s'était retiré de l'UNESCO le 31 décembre 1972, puis est devenu à nouveau membre de l'Organisation le 11 septembre 1974.

<sup>8</sup> Avant le 17 mai 1997, cet Etat était dénommé Zaïre.

<sup>9</sup> Avant la séparation en République tchèque et Slovaquie, la Tchécoslovaquie a fait partie dix fois du Bureau de la Conférence générale, de 1946 à 1991.

<sup>10</sup> Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord s'était retiré de l'UNESCO le 31 décembre 1985, puis est devenu à nouveau membre de l'Organisation le 1er juillet 1997.

<sup>11</sup> Avant le 4 février 2003, cet Etat était dénommé Yougoslavie.

<sup>12</sup> Singapour s'est retiré de l'Organisation le 31 décembre 1985.

ÉTATS	Date d'entrée à l'UNESCO	Nombre des sessions où l'État a fait partie du Bureau
Slovaquie <sup>13</sup>	9 février 1993	3
Slovénie	27 mai 1992	-
Somalie	15 novembre 1960	1
Soudan	26 novembre 1956	6
Sri Lanka	14 novembre 1949	5
Suède	23 janvier 1950	7
Suisse	28 janvier 1949	11
Suriname	16 juillet 1976	1
Swaziland	25 janvier 1978	1
Tadjikistan	6 avril 1993	-
Tchad	19 décembre 1960	1
Thaïlande	1 <sup>er</sup> janvier 1949	5
Timor-Leste <sup>14</sup>	20 mai 2003	-
Togo	17 novembre 1960	8
Tonga	29 septembre 1980	1
Trinité-et-Tobago	2 novembre 1962	2
Tunisie	8 novembre 1956	7
Turkménistan	17 août 1993	-
Turquie	4 novembre 1946	16
Tuvalu	21 octobre 1991	-
Ukraine	12 mai 1954	6
Uruguay	8 novembre 1947	11
Vanuatu	10 février 1994	-
Venezuela	25 novembre 1946	15
Viet Nam	6 juillet 1951	9
Yémen <sup>15</sup>	2 avril 1962	11
Zambie	9 novembre 1964	5
Zimbabwe	22 septembre 1980	4

<sup>13</sup> Voir note 8 ci-dessus.

<sup>14</sup> Timor-Leste est devenu membre de l'Organisation le 5 juin 2003.

<sup>15</sup> Depuis le 22 mai 1990, le Yémen et le Yémen démocratique ne forment plus qu'un seul Etat dénommé République du Yémen.



## Conférence générale

33e session  
Comité des candidatures

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Комитет по кандидатурам

# nom

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Nominations Committee

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
لجنة الترشيحات

## Conferencia General

33ª reunión  
Comité de Candidaturas

## 大会

第三十三届会议  
提名委员会

33 C/NOM/1 Add.

3 octobre 2005

Original anglais

Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, AINSI QUE DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET RAPPORTEURS DES COMMISSIONS ET COMITÉS

#### ADDENDUM

1. À sa 172<sup>e</sup> session, le Conseil exécutif a décidé (décision 172 EX/30) de recommander les candidatures ci-après aux postes de président et de vice-présidents de la Conférence générale :

Président de la Conférence générale : M. Musa Bin Jaafar Bin Hassan (Oman)

Vice-présidents (36) : les chefs de délégation des États membres suivants :

Afrique du Sud	États-Unis d'Amérique	Pays-Bas
Australie	France	Philippines
Autriche	Gabon	Pologne
Barbade	Ghana	République arabe syrienne
Bosnie-Herzégovine	Grenade	République de Corée
Canada	Jordanie	République dominicaine
Colombie	Koweït	République tchèque
Comores	Lituanie	Roumanie
Croatie	Madagascar	Sainte-Lucie
Cuba	Malaisie	Sénégal
Égypte	Népal	Tunisie
Espagne	Pakistan	Yémen